

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PERCHE EMERAUDE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-247200686-20260223-D_23-02-2026-29-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/02/2026
Publication : 25/02/2026

Délibération n°23-02-2026-029

7.1 Décisions budgétaires

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE *Séance du Lundi 23 février 2026*

Date de convocation	10 février 2026
Date d'affichage	10 février 2026

Membres en exercice	55
Membres présents	40
Votants	51 (dont 11 pouvoirs)

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX, le 23 février à 18h, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle polyvalente à Saint-Aubin-des-Coudrais, sous la présidence de M. Didier REVEAU.

Etaient présents : 40 - M. Serge AUGER, M. Éric BARBIER, M. Jacques BARBIER, M. Raymond BELLENCONTRE, M. Emmanuel BOIS, Mme Catherine BOSSY, M. Régis BREBION, M. Bruno CEPRE, M. Nicolas CHABLE, M. Jean-Pierre CIRON, M. Joël CIRON, Mme Christine CORMIER, M. Dominique COUALLIER, M. Alain CRUCHET, Mme Audrey CRUCHET-GIRARD, M. Arnault de CALONNE, M. Éric DESCOMBES, M. Jean DUMUR, Mme Patricia ÉDET, M. Dominique ÉDON, M. Yves GOULLIER, M. Thierry GUÉRIN, M. Gérard GUESNÉ, Mme Cécile KNITTEL, Mme Michèle LEGESNE, M. Roland MARCOTTE, M. Christophe MOTRON, M. Jannick NIEL, M. Michel ODEAU, M. Eric PAPILLON, M. Willy PAUVERT, Mme Françoise PELLODI, M. Laurent PHILIBERT, Mme Nadège PIOGER, M. Jean-Yves RENARD, M. Thierry RENVOIZÉ, M. Didier REVEAU, Mme Sylvie SEQUEIRA, Mme Christiane VAN RYSSEL, Mme Laëtitia VEEGAERT.

Etaient représentés : 3 - Mme Liliane DENIS représentée par M. Bruno CEPRE, M. Jean-Yves HERMELINE représenté par M. Jacques BARBIER, M. Didier TORCHÉ représenté par Mme Audrey CRUCHET-GIRARD.

Pouvoirs : 11 – M. Thierry BODIN ayant donné pouvoir à Mme Françoise PELLODI, M. Pascal BOURGOIN ayant donné pouvoir à M. Éric DESCOMBES, M. Régis BOURNEUF ayant donné pouvoir à M. Alain CRUCHET, Mme Catherine CHANTEPIE ayant donné pouvoir à Mme Cécile KNITTEL, Mme Amélie DANGEUL ayant donné pouvoir à M. Serge AUGER, Mme Marie-Line LEDRU ayant donné pouvoir à M. Dominique ÉDON, Mme Delphine LETESSIER ayant donné pouvoir à M. Gérard GUESNÉ, Mme Bénédicte MARCHAIS ayant donné pouvoir à M. Laurent PHILIBERT, Mme Myriam MORAND ayant donné pouvoir à M. Thierry GUÉRIN, M. Gaëtan THOMAS ayant donné pouvoir à M. Nicolas CHABLE, Mme Sandra TRASSART-ROQUAIN ayant donné pouvoir à Mme Christiane VAN RYSSEL.

Etaient excusés : 4 - M. Pierre BOULARD, M. Guy CHEVAUCHER, M. José PLANS, M. Xavier TERRIER.

Secrétaire de séance : Mme Michèle LEGESNE.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PERCHE EMERAUDE

BUDGET : PARTICIPATIONS STATUTAIRES ET ADHESIONS 2026

Le Conseil de communauté,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le rapport présenté par M. Jannick NIEL, Vice-président en charge des Finances,
Après en avoir délibéré,

EST INFORME d'une partie des participations au titre de 2026 :

	Montant 2026 (€)	Montant 2025 (€)	Imputation comptable	Domaine d'intervention
Syndicat Mixte des Gens du Voyage	49 114,70	46 398,40	Compte 6561 – Participations organismes de regroupement (augmentation de 0,10 € par habitant en 2026)	Gens du voyage
SDIS	574 685	571 948	Compte 6553 – Service d'incendie	Sécurité
Centre culturel de La Laverie	175 000	150 000	Compte 657381 - Autres établissements publics locaux	Culture
Association des Maires	1 732,88	1 737,95	Compte 6281 – Concours divers	Administration générale
Mission locale	37 558,30	31 898,90	Compte 6558 - Autres contributions obligatoires	Action sociale
Syndicat mixte du Perche Sarthois	104 698,90 (1)	93 594,60	Compte 65568 - Autres contributions aux organismes de regroupement	Tourisme
Syndicat mixte du Perche Sarthois – SCOT/PCAET	42 445,50 (1)	42 543		Urbanisme
Syndicat Mixte Aménagement Numérique de la Sarthe	12 038 (1)	12 052	Compte 65568 - Autres contributions aux organismes de regroupement	Aménagement numérique
Etablissement Public Territorial du Bassin de la Sarthe	3 019,79	2 555,20	Compte 65568 - Autres contributions aux organismes de regroupement	GEMAPI
Syndicat des Bassins du Loir et de la Braye	25 680,88	22 549,80	Dont 16 624,66 € au compte 65568 et 9 056 ,22 € au compte 2041582- Subv d'équipement aux collectivités à statut particulier	
Syndicat du Bassin versant de l'Huisne Sarthe	54 307,17	53 445,88	Compte 65568 - Autres contributions aux organismes de regroupement	GEMAPI
Polleniz	8 214 (1)	8 214 €	Compte 657382 – Subv. autres organismes publics	GEMAPI

(1) Montants prévisionnels – En attente d'informations de la part des syndicats concernés

INSCRIT au budget 2026 les montants de ces participations.

AUTORISE le Président ou son représentant à signer tout contrat ou tout document relatif à cette décision.

AUTORISE le Président ou son représentant à régler ces participations à ses différents partenaires.

Adopté à l'unanimité
Voix pour : 51
Voix contre : 0
Abstention : 0

Fait et délibéré en séance publique
Le 23 février 2026
Pour extrait conforme
Le 24 février 2026

Le Secrétaire de séance

Mme Michèle LEGESNE

Le Président

M. Didier REVEAU